Politique de recherche à la Faculté de Pharmacie – Université Libanaise

**Introduction**

La loi accorde aux universités une autonomie réelle, et la capacité de mieux remplir les missions assignées au service public de l’enseignement supérieur :

- une formation de qualité, initiale et continue ;

- une recherche de haut niveau ;

- l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants ;

- la diffusion de la culture scientifique ;

- la coopération nationale et internationale.

L’élaboration d’une stratégie de recherche et d’innovation doit permettre de dégager une vision d’ensemble des défis à relever dans le domaine de la recherche et de l’innovation, pour établir les priorités, mettre en cohérence l’action de tous les acteurs et allouer au mieux les financements.

Selon l’OMS, il existe deux catégories de recherche qui revêtent une importance particulière dans l’élaboration et la mise en œuvre d’une politique de recherche pharmaceutique.

* **La recherche opérationnelle** : vise à apporter une meilleure compréhension des facteurs qui influent sur l’utilisation des médicaments, et à recenser les meilleures méthodes de sélection, d’achat, de distribution et d’utilisation des médicaments. Les résultats de la recherche opérationnelle contribuent au recensement et à la mise en œuvre de mesures pratiques et économiquement efficaces et devraient étayer des décisions de gestion.
* **La recherche développement** : englobe un large éventail d’activités, notamment la recherche sur les nouvelles molécules bioactives, les médicaments contre des maladies infectieuses négligées, les nouvelles formes galéniques et méthodes de fabrication, la recherche fondamentale en chimie, en biologie et en biotechnologie, ainsi que les essais cliniques et de terrain des médicaments et des vaccins.

**Trois piliers pour la recherche**

**P1. Un développement équilibré de l'ensemble de la recherche :** recherche fondamentale pour la production de savoir et de connaissances concernant les produits de santé, et recherche à finalité sociétale en santé, visant à répondre aux attentes de nos concitoyens.

**P2. Le développement d'interfaces et de coopérations** entre les acteurs de la recherche, par une dynamique de rapprochement des acteurs de la recherche au niveau national, et par le développement de la recherche partenariale entre la recherche académique et celle des entreprises privées (firmes pharmaceutiques et agroalimentaires notamment).

**P3. Un développement fondé sur une stratégie globale et de long terme**, visant à renforcer la confiance entre la société et sa recherche, avec une gouvernance rénovée.

**Quatre objectifs de la politique de recherche**

O1. **Renforcer nos capacités d'orientation stratégique et de définition des priorités**.

Il faut garder en tête, selon l’OMS, de fixer pour la recherche-développement des priorités qui soutiennent les objectifs de la politique pharmaceutique nationale. Par exemple, la recherche-développement menée pour soutenir la fabrication de produits génériques peut être considérée comme une priorité dans certains pays, le Liban par exemple. Dans les pays industrialisés, il peut être prioritaire de stimuler la recherche-développement dans des domaines importants pour la santé publique, tels que la mise au point de nouveaux médicaments contre les maladies infectieuses touchant les populations défavorisées. Il est important de maintenir une bonne collaboration et une bonne communication entre le monde de l’industrie et l’université tout en préservant l’indépendance de la recherche universitaire.

D’autre part, la recherche opérationnelle facilite la mise en œuvre, la surveillance et l’évaluation des différents aspects de la politique pharmaceutique. Selon l’OMS, c’est un outil essentiel pour évaluer les incidences de la politique pharmaceutique sur les systèmes nationaux de service de santé et la prestation de soins, pour étudier l’économie de l’approvisionnement en médicaments, pour recenser les problèmes liés à la prescription et à la délivrance des médicaments, pour comprendre les aspects socioculturels de l’usage des médicaments et augmenter leur utilisation rationnelle, et pour améliorer la sécurité des patients. Les éléments clés de cette composante sont les suivants :

• nécessité d’une recherche opérationnelle dans le domaine de l’accès aux médicaments ainsi que de la qualité et de l’usage rationnel de ceux-ci;

• nécessité et possibilités d’une participation à des activités de recherche-développement cliniques sur les médicaments.

Les priorités par rapport à la faculté de pharmacie de l’Université Libanaise se situent autour **de quatre axes**, dont les priorités sont à fixer par les responsables d’équipes de recherche:

* Axe propriétés des produits naturels et plantes médicinales (recherche-développement) :
  + Aromathérapie
  + Algues marines
* Axe mécanismes d’action de molécules bioactives (recherche-développement)
* Axe physiopathologie et marqueurs biologiques (recherche-développement)
* Axe recherche clinique et épidémiologique (recherche opérationnelle):
  + Recherche observationnelle : santé publique, pharmaco-épidémiologie, épidémiologie clinique, évaluation des pratiques professionnelles, pharmacie clinique
  + Recherche interventionnelle : les impacts de nouvelles politiques, programmes et répartition des ressources sur la santé de la population libanaise et si possible ouverture sur l’internationale

O2. **Bâtir un système d'évaluation de la recherche unifié, cohérent et transparent**.

Les principaux indicateurs de performance seront **la qualité et le volume de sa production de connaissances, de sa visibilité et de sa valorisation**. A cet égard, deux pistes peuvent d’ores et déjà être tracées :

* Mieux couvrir certains champs et certains aspects de la recherche, la recherche translationnelle et le jumelage de méthodes épidémiologiques et biologiques en particulier
* Mener une politique de production scientifique ; Quelles que soient les thématiques et les phases de recherche, il importe de **développer une politique harmonisée de production scientifique**, basée sur la publication et la valorisation.Cet objectif doit tenir compte des règles actuelles qui prévalent au niveau mondial pourl’évaluation de la qualité de la production scientifique, ainsi que de leurs biais.
  + Si les recherches fondamentales, précliniques, cliniques ou en santé publique dont l’impact peut être mondial, doivent faire l’objet d’une publication dans des revues internationales à fort impact,
  + ce peut ne pas être le cas de certaines recherches, notamment en santé publique, dont les applications sont beaucoup plus directes et surtout, très liées aux politiques menées dans le pays. Il peut y avoir avantage à ce qu’elles soient publiées dans des revues d’aussi bonne qualité que possible, mais pas nécessairement référencées à niveau international.
  + Un système ou échelle de notation sera accordé(e) à chaque dossier évalué : à préciser par le comité de recherche de la faculté, en harmonie avec le comité de l’Université Libanaise.

O3. **Rassembler les énergies et faciliter les coopérations entre les acteurs de la recherche**. Intensifier la dynamique d'innovation et tisser des liens plus étroits entre la recherche publique et la recherche privée.

Une collaboration au niveau de l’enseignement pour la recherche (Master de recherche) et par la recherche (projets de doctorats) serait de bonnes pistes de début de collaboration. La présentation de projets pour les bailleurs de fonds devrait être renforcée (projets CEDRE, CNRS, …).

Il est aussi très important d’établir des collaborations :

* Entre les chercheurs de la faculté, visant à avoir des projets multidisciplinaires pouvant être publiés dans des journaux à meilleur impact
* Entre les chercheurs de la faculté et ceux d’autres facultés de l’Université Libanaise
* Entre les chercheurs de la faculté et d’autres des universités privées au Liban
* Entre les chercheurs de la faculté et des firmes pharmaceutiques au Liban
* Entre les chercheurs de la faculté et des chercheurs internationaux, Européens notamment

O4. **Offrir des carrières scientifiques attractives et évolutives**.

La valorisation de la recherche au niveau de la faculté dépend de sa valorisation au niveau de l’Université. Cependant, il est possible de prendre en considération plusieurs points durant l’attribution des cours pour les enseignants-chercheurs :

* Prise en compte du nombre moyen et de l’impact des articles publiés annuellement (prix annuel du meilleur chercheur de la faculté qui serait attribué lors d’une journée scientifique annuelle au sein de l’université)
* Prise en compte du nombre de thèses d’exercice prises en charge (15h/thèse)
* Prise en compte du nombre de mémoires de masters de recherche pris en charge (25h/mémoire)
* Prise en compte du nombre de thèses en sciences prises en charge (50h/thèse)

**Politique globale de recherche**

***Organigramme des axes de recherche***

***à la faculté de pharmacie de l’Université Libanaise***